



Procès-verbal
AVIS DE CONVOCATION
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mardi 23 janvier 2024

Heure : 19 h

Endroit : Salon du personnel

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Mot de bienvenue								
2. Vérification du quorum								
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	✓							✓
4. Inscription à la période de questions du public								
5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2023	✓							✓
6. Réponses aux questions du public								
7. Prévisions budgétaires	✓				✓			
8. Projet éducatif	✓							✓
9. Grilles des matières	✓							✓
10. Critères de sélection de la direction d'établissement	✓							✓
11. Sorties scolaires			✓					✓
12. Photo scolaire						✓		
13. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière	✓					✓		
14. Embellissement de la cour d'école					✓			
15. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
16. Mandats								
17. Date de la prochaine rencontre					✓			
18. Levée de l'assemblée								✓

Anne Legault, Présidente

Marie-Claude Fortin, Directrice

Étaient présent(e)s :

- Alicia Bayonas, parent
- Dominique Lauzier, parent
- Anne Legault, parent
- Marie-Claude Fortin, directrice
- Marie-Pier L'Heureux, directrice adjointe
- Valérie Coulombe, technicienne en service de garde
- Julie Côté, enseignante
- Fabiola Blais, enseignante
- Sarah Côté, enseignante
- Josiane Boucher, TES
- William Taillon TES

Étaient absent(e)s :
- Brigitte Potvin, orthopédagogue (substitut)
- Angélique Cadic, parent
- Angélique Mélanie Lamotte, parent
- Camille Tremblay, psychoéducatrice

1- Mot de bienvenue

Mme Legault souhaite la bienvenue à tous.

Mme Fortin présente Marie-Pier L'heureux, nouvelle direction adjointe.

2- Vérification du quorum

Mme Legault constate le quorum. Elle mentionne que pour que celui-ci soit atteint il doit y avoir 3 parents sur 5 et 5 membres sur 10. La rencontre peut débuter.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Legault fait la lecture de l'ordre du jour.

M. William Taillon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

4- Inscription à la période de questions du public

Les questions suivantes sont posées :

Quel sera le plan de rattrapage?

Quels sont les critères de sélection pour le programme TIC ?

5- Suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 octobre 2023

Point 10 : Calendrier des rencontres : Un membre a désormais un empêchement le mardi. Pouvons-nous modifier nos rencontres afin de lui permettre de participer? Le calendrier est ajusté de la manière suivante : La rencontre du 20 février est déplacée au 19 février et débutera à 18h30.

Point 14 : Coût en lien avec le service de garde lors des Pm Collaboration : parents souhaitent que le service demeure gratuit. Le coût sera évalué pour l'an prochain. Il est proposé de se doter, dans la régie interne, d'un mécanisme clair pour les votes pris par consultation Forms. Il est suggéré d'inscrire le point à l'ordre du jour de manière à mettre au procès-verbal les résultats des consultations de manière officielle.

Point 22 : Normes et modalités : Le ministère a publié les dates des examens. La grève a fait en sorte que ce dernier révisera le calendrier. L'information sera transmise dès qu'elle sera disponible.

Point 23 : Regarder si le site est mis à jour.

Point 25 e : s de trop à sentiments

Point 5 (point 11), 14 ,21 e : Faute procès-verbal

Point 9 bris de service ***

CÉ-23-24 – L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 octobre est proposée par Dominique Lauzier.
R15

6- Réponses aux questions du public

À la question sur le plan de rattrapage, ce point sera traité au point 15 : Communication de la direction.

À la question sur les critères de sélection en concentration InformaTIC, Mme Sarah Côté précise que nous recherchons des élèves capables de suivre un rythme accéléré, autonomes et habiles à travailler en équipe. Le comité base ses décisions sur les questionnaires des parents et de l'enseignant. Nous avons prévu un moment d'observation qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la grève.

7- Prévisions budgétaires

Mme Fortin explique que nous sommes presque à la mi-année. On devrait voir que nos dépenses sont à 46%. Du côté du service de garde, nous sommes à 40% ce qui est excellent! Il faut savoir que le document 5 qui nous donne les montants de nos allocations n'a pas encore été révisé. On peut s'attendre à recevoir un peu plus de sous que ce que nous avons prévu. De manière globale, nos prévisions

budgétaires tiennent la route. Au poste 10000 : Ce sont les cahiers d'exercices, le matériel pédagogique et l'argent pour les spécialistes. Nous sommes à 54%. Pour la ligne 21000 : Il s'agit du photocopieur, des biens et services. Notre engagement de 5 ans du photocopieur vient faire fluctuer la dépense, mais malgré cela, nous sommes en équilibre. 22000 : Nous avons fait plusieurs demandes 30810 pour répondre aux besoins des élèves. On s'attend à être juste dans ce poste budgétaire. 23000 et le 36000: Ce sont 2 postes budgétaires qui vont ensemble. Il s'agit de la masse salariale de nos services complémentaires et du service de garde et nous sommes en équilibre. 24000 : il s'agit principalement du service de francisation et nous n'avons pas encore reçu notre allocation. 25000 : C'est la libération. Il y en a eu peu en raison de la grève. 26000 : le perfectionnement cadres et soutien est peu entamé mais sera utilisé d'ici la fin de l'année. Le personnel de soutien a profité du télétravail pour mettre à jour des formations. Les dépenses n'ont pas encore été imputées au budget. 26200 : c'est perfectionnement pour les enseignants. Ce budget est utilisé. 27000 : ce sont les activités culturelles et les sorties. Il y avait un boycott de celles-ci avant la grève. 32000 : Nous avons reçu la subvention d'Écollation de l'an dernier. 60000 : les coûts pour le déneigement ont encore augmenté. Nous devons faire une régulation puisque la dépense pour l'achat et la réparation des talkies est à cet endroit mais devrait plutôt être dans le poste budgétaire de la téléphonie. Nous visons terminer notre exercice financier tel que prévu avec un coussin d'environ 53 000\$.

Il est demandé si le budget pour des conférences offertes aux parents est toujours disponible. Mme Fortin fera la vérification.

8- Projet éducatif

Mme Fortin présente le projet éducatif.

Les parents se questionnent sur la manière dont les résultats seront diffusés. Mme Fortin explique que nous avons un logiciel qui nous permet de suivre la réussite des élèves et que les résultats seront présentés à l'équipe et au conseil d'établissement. Pour ce qui est de l'objectif du bien-être, le sondage sur le bien-être sera fait autour d'avril.

Le projet éducatif sera envoyé à tous les parents. Une présentation pourra aussi se faire lors de l'assemblée générale des parents et à la première rencontre du conseil d'établissement.

La prochaine étape sera de se pencher sur le plan de mise en œuvre en déterminant les moyens. Quelques enjeux sont soulignés pour l'objectif en lien avec la transition vers le secondaire.

CÉ-23-24 – Il est proposé par Mme Fabiola Blais d'adopter le projet éducatif.
R16

9- Grilles des matières

CÉ-23-24 – Mme Fortin dépose les 3 grilles des matières (Perspective, Régulier et Concentration). Aucune
R17 modification n'est apportée aux grilles.

Il est proposé par Mme Alicia Bayonas d'adopter les grilles des matières.

10- Critères de sélection de la direction d'établissement

Les membres du conseil d'établissement proposent de légères modifications au document.

Le document sera corrigé et soumis à la prochaine rencontre pour son adoption.

11- Sorties scolaires

CÉ-23-24 – Mme Fortin présente le tableau des sorties scolaires.
R18

Il est proposé par Mme Josiane Boucher d'adopter les sorties scolaires.

12- Photo scolaire

Mme Legault recueille les commentaires en lien avec la photo scolaire.

Mme Legault recueille les commentaires en lien avec la photo scolaire.

- Photo individuelle plus jolie dans la classe.
- Photo de groupe certains ne sont pas avantagés (prévoir plus de temps pour la photo de groupe et le préscolaire)
- Il faudrait prévoir une photo originale pour le préscolaire
- Photo avec la fratrie aurait été appréciée
- Horaire serré
- Pas l'idéal de commencer à 8h00 et finir sur l'heure du dîner
- Avec les M4, plus difficile et la photographe commençait à manquer de patience. (être moins rigide sur la posture pour avoir des jeunes souriants). Commentaire un peu déplacé.
- Points positifs : plusieurs photographes et très organisés

-Valider pour la photo de finissant

Reconduire avec la même compagnie en leur transmettant les commentaires constructifs.

13- Programme de soutien à la mobilisation pour la sécurité routière

Mme Legault présente le projet déposé à la ville.

Nous avons reçu les brassards ainsi que les dépliants. Nous souhaitons organiser quelque chose pour la distribution. Il est proposé de créer une vidéo humoristique (comité vie étudiante) (voiture en carton) pour présenter le dépliant et le brassard. Le tout serait diffusé sur nos différentes plateformes

Mme Legault propose d'organiser une course et d'y jumeler le dépliant. Cette course vise à inciter les habitudes de la mobilité active. Elle propose d'utiliser le budget pour réaliser cette activité (800\$) et d'en faire une activité de financement pour la cour d'école.

Les points suivants sont discutés en lien avec la sécurité :

- Mme Legault fera les démarches auprès de la ville pour l'ajout d'un trottoir.
- Elle suggère de déplacer la bannière pour un emplacement plus stratégique.
- Elle demande de garder une vigilance sur la qualité du déneigement du tunnel.

14- Embellissement de la cour d'école

Mme Fortin informe les membres que nous ne pouvons pas aller de l'avant pour l'instant avec notre projet. Le ministère a revu ses règles de financement et notre CSS réfléchi à des moyens créatifs pour s'assurer d'utiliser toutes les sommes du ministère. Notre DG nous a donc demandé de mettre nos projets sur la glace le temps que nous recevions de nouvelles directives de leur part. Nous avons reçu une ébauche ainsi qu'un estimé. Notre cour d'école coûterait 1 million et le débarcadère 300 à 400 000\$.

Lorsque nous aurons les nouvelles consignes, nous relancerons le tout.

Il est proposé de diffuser dans le Marie-Renouard raconte les informations en lien avec le projet d'embellissement de la cour d'école.

Il est également proposé de participer aux concours : Kaleido et Jean Coutu.

15- Communications

a) Présidence

Mme Legault n'a pas de nouvelle information à partager.

b) Direction

Mme Fortin mentionne que le retour en classe s'est bien déroulé. Elle présente comment se déploiera le plan de rattrapage. Une communication sera envoyée aux parents au début de la semaine prochaine. Elle informe que nous avons fort possiblement trouvé un enseignant de musique. Nous aurons la réponse demain.

c) Représentant au comité de parents

Mme Lamotte est absente. Elle nous fera les suivis lors de la prochaine rencontre.

d) Technicienne en service de garde

Mme Coulombe partage que l'équipe est complète. M. David s'est joint avant la grève. Mme Chanelle, stagiaire de Jean-Sébastien, s'est proposée pour compléter l'équipe.

Les sorties Isaute et récéofun du 8 janvier seront reconduites le 3 mai.

À la journée pédagogique de février, l'organisme G3E (OBNL) viendra sensibiliser, à travers des ateliers, à prendre soin de l'eau, comment se comporter dans les embarcations (lors de la pêche, par exemple).

Les ateliers débutent mardi prochain (1^{er} cycle) et jeudi (2-3^e cycle) pour la période du 30 janvier au 20 février. Les ateliers de cuisine pour les petits seront reconduits.

Dans le cadre de notre projet Écollation, Mme Coulombe a reçu une subvention de 16 000\$ de Zeste qui nous permettra de distribuer des collations 5 jours par semaine et d'offrir une plus grande variété.

Le projet de soupes solidaires en collaboration avec la Tablee des chefs offrira des soupes nutritives une fois par semaine. Pour le bon déroulement, les enfants devront apporter une tasse de plastique et la distribution se fera sur la cour de l'école.

Le service de traiteur mis en œuvre avec cuisine express est maintenant disponible. Un communiqué avec les informations sera envoyé aux parents.

La période des inscriptions se déroulera du 5 au 9 février. Le 7 février de 15h30 à 19h les parents pourront se présenter afin de faire l'inscription des élèves.

Mme Coulombe présente les résultats du sondage pour l'intérêt à utiliser le service de garde lors de la semaine de relâche. Le nombre est peu suffisant pour ouvrir le service (considérant plusieurs facteurs). L'ensemble des membres ont voté à l'unanimité de ne pas offrir le service de garde pour cette semaine. Les parents seront redirigés vers le Pivot et le Patro.

e) Représentant des autres membres du personnel

Mme Côté mentionne que le retour de la grève s'est bien déroulé mais qu'il sera important d'augmenter le soutien afin de répondre aux besoins des élèves.

William présente les stagiaires TES.

Il mentionne qu'il a inscrit l'école au concours Château de neige, dans la catégorie scolaire de la ville de Québec

Il n'y a pas de nouveau défi Valorise Action puisque nous voulions laisser le temps de reprendre leur rôle d'élève. Le comité se rencontrera sous peu afin de déterminer le prochain défi.

f) Membres de la communauté

Il n'y en a pas.

16- Mandats

- Photo scolaire

- Trottoir – ville de Québec

- William vidéo sécurité routière.

17- Date de la prochaine assemblée

La rencontre du 20 février est déplacée au lundi 19 février et débutera à 18h30.

CÉ-23-24 – 18- Levée de l'assemblée

R19 Mme Josiane Boucher propose la levée de l'assemblée à 21h35.

Marie-Pier L'Heureux, secrétaire pour la rencontre